

AVEYRON - 7 JOURS DE DECOUVERTES EN LIBERTE - 2017

TRESORS CACHES DE L'AVEYRON !

Le Larzac, un séjour en terre paysanne.
6 jours - 5 nuits

NOUVEAUTE : Découverte du sud Aveyron en liberté !

Le Sud Aveyron, un terroir construit sur des sites exceptionnels :

Voyage...

Les hauts plateaux calcaires.

Le Larzac.

Les chemins des Bergers.

Les sites historiques des Templiers et Hospitaliers.

Les Lavognes.

Les grands troupeaux de brebis.

Le Roquefort.

Les cheveux d'anges...

CARACTERISTIQUE DU CIRCUIT : Séjour labélisé ECOTOURISME en partenariat avec le Parc Naturel Régional des Grands Causses.

Les + du séjour :

- Séjour en immersion dans le Sud Aveyron, entre culture du Larzac et histoire des grands troupeaux de brebis.
- Marché paysans de Montredon
- Repas à la ferme d'Alice.
- Un séjour Sud Randos !

Code voyage : 01AVSPL - Randonnée liberté - Durée : 6 jours - 5 nuits Hébergement : Gîte - Niveau : 2 - Groupe : à partir de 1 personne - prix : à partir de 475€

AVEYRON
VIVRE VRAI

PROGRAMME

Jour 01 :

Le Larzac

Arrivée sur le contrefort du Larzac. Hébergement dans le site Templier du Viala du Pas de Jaux ! Installation à partir de début d'après midi.

Accueil et présentation du séjour par SUD RANDOS vers 18h30

Repas convivial au gîte, un feu dans la cheminée pour passer une belle soirée, c'est les vacances !

Jour 02 :

Les caves fromagères de roquefort

Au départ du Viala du Pas de Jaux, c'est l'histoire des bergers qui se dévoile. La visite se transforme en une escapade dans les fameuses grottes qui ont permis la naissance du Roquefort ! La balade passe d'abord au cœur du grand cirque de Saint Paul des Fonts, protégé des vents du Nord par le plateau du Larzac. Le calme et la douceur y règnent toute l'année. Le village protège l'entrée des anciennes grottes fromagères de Roquefort. La randonnée se transforme en découverte souterraine avant de reprendre de l'air en découvrant le cirque de Tournemire. Vue panoramique sur l'ensemble du Larzac !

Temps de marche : 5h à 5h30 dénivelé : 350m distance : 13,5km

Jour 03 :

Au cœur du Larzac, Sainte Eulalie de Cernon

A 1000m d'altitude, le site est inscrit depuis 2011 au Patrimoine Mondial de L'UNESCO. Il nous offre les paysages des hautes terres façonnées par l'agro-pastoralisme durant trois millénaires. Au temps des seigneurs Templiers, les moines soldats y avaient installé le cœur de leur civilisation. Nous découvrirons leur commanderie dont l'histoire marque encore les esprits. Leur trésor, l'ésotérisme, la puissance ! Tous les ingrédients sont rassemblés pour déchaîner les passions !

Temps de marche : 4h à 4h30 dénivelé : 350m distance : 12,5km

Jour 04 :

Voyage au centre de la terre et dîner sur un marché paysan

La vieille hétraie. Une randonnée pour découvrir les parties secrètes du plateau du Larzac. Creux comme un gryère, le Guilhaumard est particulièrement remarquable par sa richesse en orchidées et par ses paysages de falaises et de rochers ruiniformes. En fin d'après midi, vous rencontrerez directement les paysans producteurs du Larzac. Ce sera un moment d'échange, entre producteurs et consommateurs, suivi d'un repas, (**à votre charge**), pris sur le marché paysan de Montredon. Fin de soirée animée ! nota : hors de la période estivale le repas sur le marché de Montredon sera remplacé par un repas en table d'hôte de charme que nous vous recommanderons.

Dîner sur marché paysan de Montredon.

Temps de marche : 5h à 5h30 dénivelé : 350m distance : 12,5km

Jour 05 :

La ferme d’Alice

Au départ de Saint Jean d’Alcas, quatre tours d’angle cernent les deux uniques rues parallèles de ce fort du XV^{ème} siècle. Ici chaque pierre a son histoire à vous raconter.

La balade s’enchaîne au bord d’un petit ruisseau et nous passons devant le moulin de Gauti avant d’arriver chez Alice.

Repas à la ferme le midi.

Parcours thématiques dans la ferme, les discussions s’engagent, visite de l’exploitation, dégustation du roquefort sur pain d’épice et autres tartines de confitures maison ! Chez Alice, c’est simplement un délice !

Temps de marche : 4h à 4h30 dénivelé : 350m distance : 11,5km

Jour 06 :

Le Viala du Pas de Jaux

Fin du séjour et départ après le petit déjeuner

ORGANISATION DU SEJOUR

Niveau 1 dynamique

Temps de marche moyen : 5h à 5h30

Dénivelé moyen : 350m

Distance moyenne : 12,5km

Les temps de marche ne sont pas très longs ni très importants en dénivelés. Les journées seront néanmoins assez dynamiques avec un départ assez tôt dans la matinée pour profiter pleinement des découvertes et des activités dans la journée et surtout d’une belle pause après le pic-nic ! Les journées sont complètes et le soir le retour à l’hébergement se fera après le dîner.

Les repas.

Ce programme plein de force et d’émerveillement est particulièrement étudié pour les amateurs du «bien-vivre Caussenard». Les dîners seront pris au gîte et sur le marché paysan de Montredon !

Les pic-nic.

Les paniers repas froids du midi sont préparés par notre cuisinière locale.

Les journées.

Ce séjour est organisé au départ du gîte sur le Larzac. Les jours 3,4 et 5 matin, vous vous déplacez vers le lieu de départ de la randonnée. Ce transfert est organisé par vos soins. Temps de transfert 25 minutes environ.

Les destinations seront un éventail de notre patrimoine : Larzac, Causses, Vallées, Visite de ferme, marché paysans etc...

Dans votre groupe, si certains participants ne désirent pas marcher pendant la journée, ils pourront rejoindre le groupe pour la pause de midi (sauf le jour 3) avec leurs propres véhicules.

En journée, les randonnées permettront d’avoir un regard sur les paysages et les pratiques agropastorales.

Code : 01AVSPL

Le soir, un hébergement hors du commun pour vous offrir tous les plaisirs de ce séjour dans un environnement «pleine nature» permettant de prolonger les journées par des découvertes personnelles.

Vous effectuez cette randonnée en liberté.

Attention : ce circuit s'effectue sans accompagnateur et sous votre propre responsabilité.

Nous vous fournissons toutes les indications nécessaires au bon déroulement de votre randonnée, mais nous ne pouvons en aucun cas être responsables d'une erreur d'itinéraire ou d'un départ trop tardif le matin qui pourrait poser des problèmes pour arriver à l'étape suivante.

Pour des raisons évidentes d'organisation, une fois votre randonnée commencée, vous devrez impérativement suivre le programme tel qu'il vous a été confirmé. Il ne sera alors plus possible de modifier vos lieux d'hébergement ou l'ordre des étapes.

Carnet de route

Un dossier vous sera envoyé avant votre départ. Il comprendra un topo-guide rédigé par nos soins, de la documentation sur la région traversée et la cartographie avec votre itinéraire. Cette dernière sera à déposer à votre hébergement en fin de séjour.

Programme

Ce programme et les indications sont donnés à titre indicatif, nous les respectons la plupart du temps, seulement, il est possible que des situations indépendantes de notre volonté puissent en modifier l'ordre ou l'itinéraire, (météo, sécurité...). Nous prendrons alors les mesures nécessaires pour vous permettre de profiter au mieux de votre séjour dans les meilleures conditions possibles.

FICHE PRATIQUE

ACCUEIL

Le Jour 01 vers 18h30 à votre hébergement.

Voiture / Covoiturage :

Nous pouvons difficilement jouer le rôle d'intermédiaire : d'une part, il nous est difficile d'organiser le covoiturage et d'autre part, la loi nous interdit la divulgation de coordonnées personnelles. Cependant, soucieux de faciliter vos déplacements mais aussi de nous inscrire dans une démarche responsable et respectueuse de l'environnement, nous vous invitons, conducteur ou passager, à consulter les sites suivants qui organisent le covoiturage :

www.covoiturage.fr ou www.easycovoiturage.com ou www.123envoiture.com. L'utilisation en est efficace, simple et gratuite.

Parking :

Sur place à votre arrivée, votre véhicule pourra être garé sur un parking extérieur (Parking gratuit non gardé)

Accès train :

Gare SNCF de Millau rue de Belfort, 12100 Millau Informations 36 35 (0,34 €/mn)

De nombreux trains arrivent à Millau. Selon les périodes de l'année, les horaires des trains sont modifiés, il ne nous est donc pas possible de vous indiquer des horaires et références de trains. L'heure de rendez-vous le jour 01 correspond à de nombreux trains arrivant à cette gare.

Nous vous invitons à vous rendre sur le site SNCF : www.voyages-sncf.com/billet-train pour connaître les trains en ligne à la date que vous souhaitez.

Code : 01AVSPL

Accès avion :

Aéroport de Montpellier / navette aéroport-Tram / Ligne bus 301/381. Aéroport de Montpellier
- Montpellier Méditerranée 34137 Mauguio Cedex Pour toute information sur les services de l'aéroport
Montpellier Méditerranée, téléphonez au 04.67.20.85.00,
une hôtesse vous renseignera et vous orientera. www.montpellier.aeroport.fr

Aéroport de Béziers :

- Béziers Cap d'Agde

Pour plus d'informations, contactez le comptoir informations de l'Aéroport Béziers Cap d'Agde en
Languedoc: Tel : 04 67 809 909 / Fax : 04 67 809 910 / email : contact@beziers.aeroport.fr

Aéroport de Carcassonne Route de Montréal 11000 Carcassonne Tel : 04 68 71 96 46 Fax : 04 68 71 96
48 aeroport.carcassonne@veoliatransdev.com

Aéroport de Rodez Aveyron route de Decazeville 12330 Salles la Source Renseignements/Réservations :
05.65.42.20.30

DISPERSION

Le jour 6 après le petit déjeuner.

Retour train : Gare de Millau

De nombreux trains partent de Millau. Selon les périodes de l'année, les horaires des trains sont
modifiés, il ne nous est donc pas possible de vous indiquer des horaires et références de trains.

Retour avion : Ligne bus 301/381 / navette aéroport-Tram /Aéroport de Montpellier.

(plus d'infos à la rubrique «accueil»)

FORMALITES

Durant la randonnée, vous devez être en possession des documents suivants :

- Carte d'identité en cours de validité ou Passeport.
- Dépliant de votre assurance voyage reçu lors de votre inscription (si vous avez souscrit cette assurance)
ou de votre assurance personnelle (numéro de contrat + numéro de téléphone).
- Carte vitale.

Inscription

Quand réserver ?

De toute façon, le plus tôt possible, car ainsi vous êtes sûrs que votre inscription est prise en compte.

Comment réserver ?

L'inscription est effective dès que nous recevons votre bulletin d'inscription signé accompagné d'un
acompte de 30 % (à plus d'un mois du départ) ou de la totalité du règlement (à moins d'un mois).

A moins de 8 jours du départ le paiement doit être obligatoirement effectué par carte de crédit.

Mode de paiement – au choix :

- Par chèque bancaire français à l'ordre de Sud Randos (préciser au dos de votre chèque le nom des
personnes concernées si vous réglez pour le compte de quelqu'un d'autre).
- Par chèques vacances. Sud Randos est habilité par l'ANCV à recevoir des chèques vacances en
règlement des prestations
- Par carte de crédit Visa ou Mastercard. Dans ce cas, indiquez très lisiblement votre numéro de carte, la
date d'expiration, les trois derniers chiffres du code inscrit au dos de votre carte, ainsi que votre
signature (obligatoire) au bas du bulletin d'inscription.

Si vous n'habitez pas en France, nous vous conseillons de payer par carte bancaire.

Attention : si vous payez l'acompte par carte bancaire, sauf avis spécial de votre part, le solde sera
débité également par carte bancaire, un mois avant la date de votre départ.

Code : 01AVSPL

Conditions générales ventes :

- Les conditions générales de vente de Sud Randos fournies avec le bulletin d'inscription sont réputées être acceptées par le client au moment du versement de l'acompte.

Accusé de réception :

Lorsque nous sommes en possession de votre bulletin d'inscription et de votre acompte, nous vous envoyons un accusé de réception vous informant si d'ores et déjà votre randonnée est assurée.

Confirmation :

Lorsque la randonnée est assurée, nous vous adressons notre confirmation définitive. Elle comprend notre facture, la documentation de l'assurance et tous les éléments complémentaires nécessaires à l'organisation de votre randonnée. Pour les voyages à l'étranger, une convocation à l'aéroport vous parviendra au plus tard huit jours avant le départ.

NIVEAU

Niveau 1 dynamique

Temps de marche moyen : 5h à 5h30

Dénivelé moyen : 350m

Distance moyenne : 12,5km

Les temps de marche ne sont pas très longs ni très importants en dénivelés. Les journées seront néanmoins assez dynamiques avec un départ assez tôt dans la matinée pour profiter pleinement des découvertes et des activités dans la journée et surtout d'une belle pause après le pic-nic ! Les journées sont complètes et le soir le retour à l'hébergement se fera après le dîner.

A sud randos, nous avons réuni les subtils ingrédients qui permettent, tout en douceur, d'aller à la découverte des régions, des pays et de rencontrer celles et ceux qui y vivent. Notre savoir faire d'artisans nous autorise à pouvoir vous emmener ailleurs, dans ces lieux secrets où la marche est prétexte à la découverte.

Accessible à tous, 4 à 6 h de marche par jour sur terrain varié. Dénivelée maximum 450 m environ.

HEBERGEMENT

Hébergement en gîte

Dans une ancienne bâtisse réaménagée et tout confort. Petits dortoirs de 3 à 5 personnes. D'une manière générale vous resterez en « famille », mais il se peut que nous soyons obligés de vous regrouper en fonction de la composition du groupe. Les sanitaires sont communs. Grande pièce à vivre ! Un hébergement hors du commun pour vous offrir tous les plaisirs de ce séjour dans un environnement « pleine nature » permettant de prolonger les journées par des découvertes personnelles.

REPAS

Les repas.

Ce programme plein de force et d'émerveillement est particulièrement étudié pour les amateurs du « bien-vivre Causse ». Les dîners seront pris au gîte et sur le marché paysan de Montredon !

Les pic-nic.

Les paniers repas froids du midi sont préparés par notre cuisinière locale.

Code : 01AVSPL

Si vous avez des problèmes d'allergies alimentaires ou des problèmes d'incompatibilité avec les tomates, n'hésitez pas à nous en informer. Dans la mesure du possible, nous ferons le nécessaire pour améliorer votre séjour.

PORTAGE DES BAGAGES

Vous ne porterez que vos affaires pour la journée

GROUPE

Les groupes sont constitués par vos soins. 1 personne minimum

EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR

La préparation physique

... et psychologique ! Ce séjour s'adresse à toute personne en condition physique normale, pas d'exploit ni de performance physique au programme. Il est nécessaire de pouvoir marcher entre 4 et 7 heures dans la journée.

L'esprit randonneur : demande parfois de la tolérance, un peu de discipline et beaucoup d'humour. Pensez-y avant de partir en vacances, cela vous aidera à "lâcher prise" et à profiter au mieux de tous les instants. Il arrive aussi que la météo soit capricieuse : ne vous laissez pas démoraliser par quelques gouttes de pluie ou une chute de neige inattendue, c'est aussi ça la randonnée... et ça peut même avoir un certain charme.

Notre conseil

Vêtements : Les principes : Pour le haut du corps, le principe des 3 couches permet de gérer quasiment toutes les situations :

- un sous-pull à manches longues en matière respirante (fibre creuse).
 - une veste en fourrure polaire chaude.
 - une veste coupe-vent imperméable et respirante type gore-tex. En marchant, par beau temps calme, le sous-pull peut suffire. Par temps de pluie ou vent, il suffit de rajouter la veste imperméable. Par temps froids ou lors des pauses, la veste polaire est un complément agréable. Prévoir des vêtements qui séchent rapidement et donc proscrire le coton. Préférez la laine, la soie et les fibres synthétiques qui permettent de rester au sec et au chaud aussi longtemps que possible.
- Pensez à vous couvrir avant d'avoir froid, mais surtout à vous découvrir avant d'avoir trop chaud. La sueur est l'ennemi du randonneur, car elle humidifie les vêtements qui sont rapidement glacés lors des pauses. Ainsi, il est très rare d'effectuer une ascension vêtu d'une veste polaire.
- Eviter les anoraks et proscrire les équipements trop chauds et encombrants.

La liste idéale : (à adapter suivant la randonnée et la saison)

- 1 chapeau de soleil ou casquette.
- 1 foulard.
- 1 bonnet.
- T-shirts manches courtes en matière respirante de préférence (1 pour 2 à 3 jours de marche).
- 1 sous-pull à manches longues en matière respirante ou une chemise.
- 1 veste en fourrure polaire.
- 1 veste coupe-vent imperméable et respirante type gore-tex avec capuche.
- 1 cape de pluie ou un sursac si vous possédez la veste ci-dessus.
- 1 pantalon de trekking ample.
- 1 caleçon (peut-être utilisé le soir à l'étape).
- Chaussettes de marche (1 paire pour 2 à 3 jours de marche) Privilégier la laine ou les chaussettes spécifiques randonnée. Attention au coton pour les ampoules.

Code : 01AVSPL

- 1 paire de chaussures de randonnée tenant bien la cheville et imperméables à semelle type Vibram. Pensez à « tester » auparavant les chaussures neuves et celles inutilisées depuis longtemps.
- Des sous-vêtements.
- 1 pantalon confortable pour le soir.
- 1 paire de chaussures de détente légères pour le soir.

Equipement :

- 1 sac à dos de 35/40 litres à armature souple, muni d'une ceinture ventrale
- Un grand sac plastique permettant de protéger l'intérieur du sac à dos.
- 1 paire de lunettes de soleil .
- 1 thermos ou une gourde de préférence isotherme (1,5 litre minimum).
- 1 couteau de poche type Opinel.
- 1 petite pochette (de préférence étanche) pour mettre son argent, carte d'identité, carte vitale et contrat d'assistance.
- Nécessaire de toilette (privilégiez l'indispensable, les petites contenances, les échantillons et les kits de voyages).
- 1 serviette de toilette qui sèche rapidement.
- Boules Quiès ou tampon Ear (facultatif).
- Papier toilette + 1 briquet.
- Crème solaire
- Boite plastique hermétique pour y mettre le pique nique de midi (contenance 0,5 l minimum) + gobelet + couverts.
- 1 frontale ou lampe de poche.
- 1 couverture de survie.
- Appareil-photo, jumelles (facultatif). Pharmacie personnelle
- Vos médicaments habituels.
- Médicaments contre la douleur : paracétamol de préférence.
- Pastilles contre le mal de gorge.
- Bande adhésive élastique, type Elastoplaste en 8 cm de large.
- Jeux de pansements adhésifs + compresses désinfectantes.
- Double peau (type Compeed ou SOS ampoules).
- 1 pince à épiler.

Baignade :

N'oubliez pas votre maillot et votre serviette. Les baignades ponctuent agréablement les journées !

Formule en gîte d'étape

Vous devez prévoir votre nécessaire de toilette complet ainsi qu'un drap de sac pour dormir. Nous fournissons les duvets !

DATES ET PRIX

Prix du séjour en formule gîte

Départ tous les jours de l'année, à votre convenance.

Tarif par personne sur la base d'une chambre à partager en gîte : 475€

Nuit supplémentaire en B&B avant ou après votre séjour : 30€

Supplément 1 personne seule : 85 €

LE PRIX COMPREND

- Les frais d'organisation
- Le carnet de route
- La nourriture et l'hébergement en pension complète. sauf diner du jour 4 (marché paysan ou table d'hôte)
- Le repas de midi à la ferme d'Alice

LE PRIX NE COMPREND PAS

- Le moyen de transport pour se rendre au lieu de rendez vous.
- L'assistance – rapatriement (3,90%)
- Les boissons
- Les consommations et dépenses personnelles
- Le diner du jour 4 (marché paysan ou table d'hôte)

POUR EN SAVOIR PLUS

Les Causses et les Cévennes

Le site, s'étendant sur 302 319 ha au sud du Massif Central, constitue un paysage de montagnes tressées en profondes vallées qui est représentatif de la relation existante entre les systèmes agropastoraux et leur environnement biophysique, notamment au travers des drailles ou routes de transhumances. Les villages et les grandes fermes en pierres situées sur les terrasses profondes des Causses reflètent l'organisation des grandes abbayes à partir du XIe siècle. Le mont Lozère, faisant partie du site, est l'un des derniers lieux où l'on pratique toujours la transhumance estivale de la manière traditionnelle, en utilisant les drailles.

Les paysages des hautes terres des Causses ont été façonnés par l'agro-pastoralisme durant trois millénaires. Au Moyen Âge, le développement des villes dans les plaines méditerranéennes environnantes et, en particulier, la croissance des institutions religieuses, ont suscité l'évolution des structures d'élevages, dont les fondements sont encore en place aujourd'hui. Trop pauvre pour accueillir des villes, trop riche pour être abandonné, le paysage des Causses et des Cévennes est le résultat de la modification de l'environnement naturel. Ils présentent pratiquement chacun des types d'organisation pastorale rencontrés sur le pourtour de la Méditerranée (agro-pastoralisme, sylvo-pastoralisme, transhumance et pastoralisme sédentaire). La zone a une vitalité remarquable résultant du vif renouveau des systèmes agricoles. Cette zone est un exemple majeur et viable de l'agro-pastoralisme méditerranéen. Sa préservation est nécessaire pour traiter les menaces provenant des problèmes sociaux, économiques et environnementaux auxquels de tels paysages sont confrontés dans le monde entier. D'un point de vue historique, les Causses et les Cévennes conservent de nombreux témoignages de l'évolution de sociétés pastorales sur plusieurs siècles. Leur important patrimoine bâti, leurs caractéristiques paysagères et associations immatérielles, qui reflètent la tradition, seront préservés grâce au renouveau contemporain des systèmes agraires.

L'Agropastoralisme

Le paysage caussenard a été façonné de longue date par la présence dominante de l'élevage de la brebis, dont la suprématie s'est imposée avec la reconnaissance de l'AOC Roquefort. Le berger, auteur du petit patrimoine bâti, était le personnage emblématique de ces paysages. La préoccupation de l'éleveur d'aujourd'hui n'est pas différente de celle d'hier : être attentif à l'état du troupeau autant qu'à la végétation. Brebis et pâturages s'entretiennent mutuellement : les pâturages nourrissent les brebis qui empêchent l'embroussaillage. C'est donc une flore et une faune de pelouse steppiques qui donnent la spécificité de ces paysages. Partez à la rencontre des hommes qui font ce territoire, découvrez leurs produits et partagez leurs passions.

Code : 01AVSPL

ASSURANCE MULTIRISQUES ANNULATION, FRAIS DE RECHERCHE ET SECOURS, ASSISTANCE RAPATRIEMENT, INTERRUPTION DE SEJOUR

ANNULATION DE NOTRE PART

Sud Randos se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (6 minimum, sauf cas particuliers précisés) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour. En cas d'insuffisance de participants, vous serez prévenus dans un délai minimum de 21 jours. Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

Notre conseil : Si vous vous rendez en train au départ de la randonnée, évitez certains tarifs non modifiables ou non remboursables type Prem's tant que le départ n'est pas assuré.

ANNULATION DE VOTRE PART

En cas de désistement de votre part (sauf si vous trouvez un remplaçant), les frais d'annulation à votre charge sont les suivants (la date prise en compte est celle à laquelle Sud Randos a pris connaissance du désistement par courrier avec accusé de réception :

Jusqu'à 30 jours du départ : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 50€ par personne.

Entre 30 et 21 jours : 25 % du montant du séjour.

Entre 20 et 8 jours : 50 % du montant du séjour.

Entre 7 et 2 jours : 75 % du montant du séjour.

A moins de 2 jours du départ : la totalité du montant du séjour.

Pour la prise en charge de ces frais, nous vous conseillons vivement de souscrire une assurance annulation.

Tout participant abrégant un séjour, ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non respect des consignes de sécurité.

Dans tous les cas une franchise minimale, pour frais de dossier, de 50€ par personne sera appliquée.

EXTRAIT DES CONDITIONS GENERALES ET PARTICULIERES ASSURANCE MULTIRISQUES ANNULATION, FRAIS DE RECHERCHE ET SECOURS, ASSISTANCE RAPATRIEMENT, INTERRUPTION DE SEJOUR

Nous proposons une assurance multirisques. Elle est facturée séparément (3,9 % du coût du voyage). Ce contrat d'assurance est souscrit auprès de MMA Europ Assistance.

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le fascicule : Assistance – Annulation – Interruption de séjour Open Odysée Vagabondages n° 58 223 429 joint à votre dossier.

Il est disponible sur www.sudrandos.com ou sur simple demande.

Attention, ce contrat s'adresse uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France, dans un autre pays de l'Union Européenne, ou en Suisse.

L'ASSURANCE ANNULATION

La garantie de l'assuré prend effet dès son inscription et cesse lors de son départ.

Les évènements garantis sont :

- Maladie, accident ou décès
- La mutation professionnelle, la modification ou le refus des dates de congés payés du fait de l'employeur
- Vol de la carte d'identité, du passeport
- ...

Les frais d'annulation restant à votre charge vous seront remboursés par l'assureur, déduction faite de franchise, des frais de dossier, de visa, des taxes portuaires et aéroportuaires et du montant des assurances. Ils sont calculés en fonction de la date de constatation médicale ou de l'évènement qui entraîne l'annulation.

Dans les cas de mutation professionnelle, de modification ou de refus des dates de congés payés, de vol de la carte d'identité ou du passeport, une franchise de 20 % est applicable avec un minimum de 30 € par personne.

Dans les autres cas, une franchise de 30 € par personne est déduite par l'assureur.

CAS PARTICULIERS CONCERNANT LES VOYAGES A L'ETRANGER

Cas Particuliers concernant les voyages avec titre de transport (billet d'avion ou de train) Dans le cas d'un billet d'avion, de train ou tout autre titre de transport, émis à l'avance, que ce soit à votre demande ou en raison de la politique de certaines compagnies aériennes pour certains types de tarif, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100 % du prix du billet, quelle que soit la date de l'annulation. Dans le cas où vous auriez acheté votre titre de transport par vos propres moyens, aucun remboursement ne pourra être effectué si le séjour venait à être annulé.

L'ASSURANCE FRAIS DE RECHERCHE ET SECOURS, ASSISTANCE RAPATRIEMENT, INTERRUPTION DE SEJOUR :

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage.

Les événements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès d'Europ Assistance sont :

- les frais de recherche et secours en montagne jusqu'à un plafond de 15 300 €,
- le rapatriement avec assistance en cas d'atteinte corporelle grave,
- les frais médicaux complémentaires à l'étranger,
- l'assistance en cas de décès,
- l'avance sur caution pénale à l'étranger,
- la prise en charge d'honoraires d'avocats à l'étranger jusqu'à un plafond de 3 100 €,
- l'assistance en cas de perte ou vol de papiers,
- l'interruption de séjour jusqu'à un plafond de 8000 € par assuré,
- ...

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assureur si ces prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.

Pour les séjours à l'étranger, les participants possédant une assistance rapatriement personnelle devront remplir un formulaire et nous fournir une attestation de leur assurance. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus.

Vérifiez notamment que vous possédez une garantie frais de recherche et secours avec un plafond suffisamment élevé. En particulier, les assurances des cartes bancaires couvrent l'assistance-rapatriement, mais les assurances des cartes bancaires de base (et certaines cartes bancaires haut de gamme) ne possèdent pas de garantie frais de recherche et secours.

EXTRAIT DES NOS CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTES DE SEJOURS

QUAND RESERVER ?

De toute façon, le plus tôt possible, car ainsi vous êtes sûrs que votre inscription est prise en compte.

COMMENT RESERVER ?

L'inscription est effective dès que nous recevons votre bulletin d'inscription signé, accompagné d'un acompte de 30% (à plus d'un mois du départ) ou de la totalité du règlement (à moins d'un mois).

A moins de 8 jours du départ le paiement doit être obligatoirement effectué par carte de crédit.

CAS PARTICULIER D'UNE RESERVATION DE SEJOUR LIBERTE

L'organisation de nos séjours en liberté ne nous permet pas de vous proposer de prendre une « OPTION » sur une date. Votre inscription sera donc forcément une réservation ferme est effective dès que nous recevons votre bulletin d'inscription signé, accompagné d'un acompte de 30% (à plus d'un mois du départ) ou de la totalité du règlement (à moins d'un mois).

A moins de 10 jours du départ nous nous réservons la possibilité de refuser votre réservation ou de vous facturer 50€ supplémentaires par personnes pour le traitement « très particulier » de votre dossier. Le paiement devra alors être obligatoirement effectué par carte de crédit.

MODE DE PAIEMENT

Par chèque bancaire français à l'ordre de Sud Randos (préciser au dos de votre chèque le nom des personnes concernées si vous réglez pour le compte de quelqu'un d'autre).

Par chèques vacances. Sud Randos est habilité par l'ANCV à recevoir des chèques vacances en règlement des prestations.

Par carte de crédit Visa ou Mastercard. Dans ce cas, indiquez très lisiblement votre numéro de carte, la date d'expiration, les trois derniers chiffres du code inscrit au dos de votre carte, ainsi que votre signature (obligatoire) au bas du bulletin d'inscription.

Si vous n'habitez pas en France, nous vous conseillons de payer par virement bancaire. Attention : si vous payez l'acompte par carte bancaire, sauf avis spécial de votre part, le solde sera débité également par carte bancaire, un mois avant la date de votre départ.

CONDITIONS GENERALES VENTES

Les conditions générales de vente de Sud Randos fournies avec le bulletin d'inscription sont réputées être acceptées par le client au moment du versement de l'acompte.

ACCUSE DE RECEPTION

Lorsque nous sommes en possession de votre bulletin d'inscription et de votre acompte, nous vous envoyons un accusé de réception vous informant si d'ores et déjà si votre randonnée est assurée.

CONFIRMATION

Lorsque la randonnée est assurée, nous vous adressons vos documents de voyage environ 10 jours avant votre départ. Ceux-ci comprennent la convocation, votre facture, la documentation de l'assurance et tous les éléments complémentaires nécessaires à l'organisation de votre randonnée. Pour les voyages à l'étranger, une convocation à l'aéroport vous parviendra au plus tard huit jours avant le départ.

RESPONSABILITE

SUD RANDOS se réserve le droit d'expulser à tout moment une personne dont le comportement compromet la sécurité ou le bien-être du groupe ainsi que de modifier, si les circonstances l'exigent, les itinéraires ou certaines prestations du programme directement ou par l'intermédiaire de l'accompagnateur qui reste seul juge sur le terrain. Aucune indemnité ne saurait être due.

ECOTOURISME

CHARTRE EUROPEENNE DU TOURISME DURABLE DANS LES ESPACES PROTEGES

SUD RANDOS est la première agence associative Européenne à obtenir le label Ecotourisme !

A l'issue de la réunion de la Section Française de la Fédération Europarc, le 16 avril 2014, SUD RANDOS a obtenu l'agrément Ecotourisme au titre du volet III de la Charte Européenne du Tourisme Durable dans les Espaces Protégés. Cette certification témoigne de l'engagement de SUD RANDOS dans le développement d'un tourisme responsable selon les 3 piliers de la Charte : Social, Environnemental et Économique.

SUD RANDOS a été soutenue par le Parc Naturel Régional des Grands Causses en Aveyron.

BONNES PRATIQUES DE LA RANDONNEE

Le patrimoine naturel est riche mais fragile. En balade, respectez la nature pour la conserver intacte...

Soyez curieux... mais discrets :

Si vous voulez observer les animaux sauvages, sachez que moins vous ferez de bruit et plus vous aurez de chance de les apercevoir. A certaines périodes de l'année quelques parcours seront modifiés pour ne pas déranger les animaux en période de reproduction.

Fermez les portes derrière vous :

Chicanes, portillons, barrières... ne sont pas là par hasard. Ni pour faire beau sur les chemins. Tous ces aménagements ont été spécialement installés pour garder les animaux, principalement des brebis à l'intérieur des clôtures. En traversant les parcs animaliers, soyez calme et discret pour ne pas nuire aux troupeaux.

Laissez les fleurs où vous les trouvez :

En chemin, vous pourrez admirer de nombreuses espèces végétales mais ne les cueillez pas, nombreuses sont protégées !

Jetez vos déchets :

A la poubelle ! Ne laissez rien d'autre que la trace de vos pas dans la nature. Les déchets peuvent mettre des dizaines voire des milliers d'années avant de disparaître, certains peuvent provoquer des blessures ou des incendies ! Truc d'indien : brûlez vos papiers hygiéniques (en prenant la précaution de ne pas provoquer un incendie...).

Suivez les chemins :

L'itinéraire que nous vous proposons respecte les cultures et les propriétés privées. S'il traverse un champ, contournez le !

Fumée sans feu :

Un simple mégot de cigarette, des braises mal éteintes multiplient les risques d'incendies. Soyez prudent !

Les arbres :

Vous les aimez, mais n'y inscrivez pas vos initiales pour la vie... Elles provoqueraient des blessures irrémédiables porteuses de parasites qui affaiblissent les arbres.

SUD RANDOS CERTIFIE « CHARTE EUROPEENNE DU TOURISME DURABLE DANS LES ESPACES PROTEGES »

La Charte européenne du tourisme durable, qu'est-ce donc ?

- une charte en dix principes, créée par Europarc, la Fédération des espaces protégés européens, signée par plus de 130 espaces protégés, dont 26 en France
- qui a pour vocation de développer dans les espaces protégés un tourisme de qualité dans le respect de l'homme et de son environnement

Etre certifié au titre de la Charte européenne du tourisme durable est **une reconnaissance de notre engagement dans le tourisme durable**, une attestation de la confiance que portent les Parcs naturels à notre entreprise et à sa démarche.

Nos séjours, **créés en partenariat avec les Parcs naturels**, allient beaux paysages, découverte de patrimoines naturels et culturels d'exception, activités de pleine nature. La rencontre et l'échange, aussi, avec les hommes et femmes qui vivent ces territoires au quotidien.

Des séjours 100% Parcs naturels et naturellement développement durable.

Les 10 principes qui guident notre partenariat avec les Parcs naturels :

- 1/ Impliquer toutes les personnes participant à la gestion et au développement touristique dans et autour de l'espace protégé
- 2/ Elaborer et mettre en œuvre une politique de tourisme durable et un plan d'action pour l'espace protégé
- 3/ Protéger et mettre en œuvre l'héritage naturel et culturel de l'espace protégé, pour et par le tourisme, le protégeant d'un développement touristique abusif
- 4/ Proposer aux visiteurs une expérience de grande qualité pour tous les aspects de leur visite
- 5/ Accroître les bénéfices du tourisme pour l'économie locale
- 6/ Promouvoir les produits touristiques spécifiques permettant la découverte et la compréhension de ce paysage
- 7/ Approfondir la connaissance de l'espace protégé et les questions de viabilité parmi les parties concernées par le tourisme
- 8/ Veiller à ce que le tourisme soutienne, au lieu de diminuer, la qualité de vie des habitants locaux
- 9/ Communiquer de manière effective auprès des visiteurs, des entreprises touristiques et des résidents, au sujet des qualités particulières de la zone
- 10/ Surveiller et influencer les flux de visiteurs afin de réduire les impacts négatifs

L'ESPRIT DE NOS SEJOURS

Il y a bientôt 30 ans, ce qui a rassemblé les agences de randonnées au sein du réseau VAGABONDAGES, ce sont des valeurs aujourd'hui dans l'air du temps :

- Implantation et vie de nos équipes en milieu rural.
- Implication dans la vie locale et ses projets.
- Respect de l'environnement.

Toutes les agences du réseau VAGABONDAGES sont différentes, mais elles se rassemblent autour de valeurs communes. Nous avons choisi de travailler ensemble et de partager nos passions et nos randonnées !

Aujourd'hui, les séjours VAGABONDAGES vous proposent de partager nos valeurs et notre engagement, en devenant vous aussi acteurs de votre randonnée.

Devenir acteur cela peut être :

- Vivre un temps privilégié avec chacune des rencontres (en chemin, en découverte, à l'étape, avec votre hôte, votre accompagnateur, les agriculteurs, ...).
- Utiliser autant que possible les transports en communs.
- Avoir le choix ou non de porter ses bagages. Le confort a des exigences? La question vous sera posée. Des solutions alternatives au transport des bagages pourront vous être proposées.
- Favoriser, consommer les productions locales pour une juste rémunération de chacun.
- Prendre plaisir à la dégustation de produits locaux de saison.

Etre acteur, c'est également, à l'issue de votre randonnée, prendre le temps de nous faire partager votre vécu et votre ressenti. Vous participez ainsi activement à l'évolution et à l'amélioration du séjour dans le respect de nos valeurs communes.

Randonner :

C'est se mettre à l'écoute de son corps et de tout ce qui l'entoure.

C'est aussi s'arrêter pour s'émerveiller, s'ouvrir à la nature.

C'est aller à la rencontre de l'autre au détour d'un sentier ou d'un village.

C'est apporter une dimension humaine à la découverte d'un pays.

Et enfin...

N'oubliez pas que le succès complet de votre randonnée dépendra en grande partie de la capacité de chacun à participer pleinement à la vie de groupe, à laisser ses soucis de côté pour quelques jours. Nous ferons tout pour vous laisser un souvenir inoubliable de vos vacances, à vous de venir les vivre avec plaisir et humour

Idée sympa :

Vivez un moment de convivialité et de gourmandise, en partageant un échantillon de votre terroir pour le faire découvrir à vos compagnons de marche si vous rejoignez une groupe qui se constitue de personnes venues d'horizons diverses.

SI NOUS N'AVONS PAS REPONDU A TOUTES VOS QUESTIONS N'HESITEZ PAS A NOUS CONTACTER :

SUD RANDOS - rue du Pontil - 12490 ST ROME DE CERNON .

Tél : 06 48 20 71 48

Réservation : 06 15 97 90 28

mail : contact@sudrandos.com site internet : www.sudrandos.com

A très bientôt sur nos chemins, l'équipe de Sud Randos.

Code : 01AVSPL